



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La MRC de Memphrémagog amorce la révision de son Plan d'action en environnement

Magog, le 24 février 2015 – Réunis en séance du conseil le 18 février dernier, les maires de la MRC de Memphrémagog ont donné le coup d'envoi au processus de révision du Plan d'action en environnement. Adoptée en 2011, la dernière version du Plan vient à échéance en 2015.

C'est en 1995 que la MRC de Memphrémagog a adopté son premier Plan d'action en environnement. Il avait comme objectif d'établir les priorités en matière d'intervention en environnement à partir des préoccupations de la société et des municipalités. Le document a été révisé aux cinq ans par la suite.

Le Plan 2011-2015 comprenait 57 actions, regroupées sous six différents thèmes :

1. Eau : eau de surface, souterraine et potable
2. Air : changements climatiques, inventaires des GES et énergie
3. Sol : érosion des sols, sols contaminés
4. Forêt : faune et milieu forestier
5. Usages : installations septiques, agriculture, carrières et sablières, parc régional, activités anthropiques et matières résiduelles
6. Patrimoine naturel : paysages

Le Comité consultatif en développement durable (CCDD) a été mandaté par le conseil des maires pour assurer le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action 2011-2015. M^{me} Lisette Maillé, présidente du CCDD et mairesse de la municipalité d'Austin, s'est dite très satisfaite du travail accompli : « Des initiatives ont été mises en place pour chacune des 57 actions prévues au plan. Je pense, par exemple, au programme d'échantillonnage des tributaires mis en place en 1998 et qui permet depuis de mieux outiller les municipalités en matière de protection de la qualité de l'eau. Année après année, le bilan est très positif. C'est grâce en très grande partie à la collaboration des municipalités, des autres comités de la MRC, des diverses associations qui œuvrent à la protection de l'environnement sur le territoire, du COGESAF et du comité Québec-Vermont. Sans eux, il aurait été tout simplement impossible de mener à bien plusieurs des actions inscrites au plan. » Le bilan des projets réalisés au cours de cette période est accessible sur le site internet de la MRC, dans la section [« Centre de documents/Plan d'action en environnement »](#) sous l'onglet « MRC ».

Le processus de révision du Plan a débuté le 18 février dernier avec un atelier sur les grands principes du développement durable et leurs applications, offert aux membres du conseil des maires de la MRC. Par la suite, le CCDD compte entreprendre une réflexion afin de revoir les axes d'intervention et les

objectifs du Plan. La population sera également invitée à contribuer à la démarche au cours du printemps, principalement par l'entremise du site Internet de la MRC.

La démarche de révision se précisera au cours des semaines qui viennent. Les personnes intéressées à en apprendre davantage sur le sujet sont invitées à s'abonner à l'infolettre de la MRC en visitant le www.mrcmemphremagog.com.

– 30 –

Source :

M^{me} Louise Champoux
Conseillère en communications
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-8273, poste 239

Pour information :

M^{me} Lisette Maillé
Présidente
Comité consultatif en développement durable
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-2388

M^{me} Alexandra Roy
Coordonnatrice de projets
MRC de Memphrémagog
Tél. : 819 843-9292, poste 332